

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 84 (1989)
Heft: 4

Artikel: La croissance démographique détruit les sites
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un sujet de discussion

La croissance démographique détruit les sites

Au cours de leur session d'automne, les Chambres fédérales ont voté des mesures urgentes pour remédier à la situation désordonnée qui règne sur le marché foncier. Qu'une des causes de cette situation soit l'augmentation constante de la population est un fait dont on n'a guère parlé; c'est le sujet de l'article de M. Fischlin.

Contrairement aux prévisions pessimistes inspirées par des périodes de dénatalité, la population de la Suisse ne cesse d'augmenter. L'excédent des naissances oscille entre 13000 et 17000 par an; il a même été de 20000 (dont $\frac{3}{4}$ de Suisses) en 1988. A quoi s'ajoute l'immigration, qui a été de 50000 personnes – l'équivalent d'une ville de grande taille moyenne en une seule année!

Hystérie de croissance

Le «bétonnage» en est accéléré d'autant et, si cela continue à ce rythme – aucun signe de ralentissement pour le moment –, il n'y aura plus de place dans notre pays, d'ici 350 ans environ, pour la construction d'une seule maison (tel sera le

cas au Liechtenstein dans 60 ans déjà). Cette évolution est un facteur déterminant de l'augmentation du prix des terrains et des loyers. On a beau se lamenter sur «la spéculation foncière»: la loi de l'offre et de la demande a toujours triomphé de toutes les contre-mesures. Il n'est pas plus raisonnable de se plaindre du «manque de main-d'œuvre»: plus on crée d'emplois, plus il en faut; la réalité est que nous sommes en pleine «hystérie de la croissance», comme disait le célèbre économiste W. Röpke, que les limites de cette croissance sont déjà dépassées depuis longtemps, et que nous sommes assis sur une bombe à retardement.

Les conséquences

L'augmentation des *prix du sol* renforce la pression qui s'exerce sur le patrimoine architectural. Il devient toujours plus difficile d'inciter les propriétaires à conserver leur bien, et le montant des indemnités est de plus en plus prohibitif. Conformément à la routine, on «résout» le *problème démographique* par l'encasernement dans des maisons-tours, qui défigurent les sites construits. L'augmentation démographique favorise du même coup l'extension des centres d'achats, des dépôts, des fabriques, des installations de transport, du réseau routier et des pollutions de toute espèce, au détriment de l'environnement. Cela complète le tableau.



Le «Phœbus» restauré

C'est en 1983 qu'a été fondée l'Association pour la conservation du patrimoine naval lémanique. Groupant aujourd'hui environ 200 membres, elle est présidée par M. Eric Teysseire, conservateur cantonal des monuments du canton de Vaud.

Dans un premier temps, cette association a récupéré et installé dans des granges et des hangars provisoires une demi-douzaine de bateaux en bois, parmi lesquels un «grèbe» et une yole. Dans le même temps, elle s'est intéressée à l'établissement d'un inventaire des bateaux construits chez nous et qui ont navigué sur le lac. Elle s'intéresse également à des manifestations telles que la régate des vieux bateaux de La Tour-de-Peilz ou celle des canots à voile et à rames, qui se tient à Rolle.

Peu après sa fondation, cette association a pu prendre possession d'un bateau de trois tonneaux, construit en 1911 à Bellerive (Genève): le «Phœbus». Conçu sur les plans de la jauge dite «Godinet», du nom d'un architecte lyonnais, ce bateau est caractéristique

d'une jauge demeurée essentiellement lémanique après son abandon, dès 1899, par les Français. Il constitue notamment à ce titre une particularité. La restauration du «Phœbus» est aujourd'hui soutenue par plusieurs collectivités publiques vaudoises et genevoises. D'ores et déjà, l'association souhaiterait qu'une fois remis à flot, le «Phœbus» puisse servir de *bateau-école* et soit mis à disposition de certains clubs nautiques et écoles de voile.

Assurément, la conservation d'un tel patrimoine est originale. Présentant un intérêt tout à la fois historique et culturel, notre patrimoine naval lémanique méritait véritablement qu'on s'y intéresse alors qu'il est encore temps!

Pierre Baertschi